

Journal de parution : LES TABLETTES LORRAINES

Département : 54 - Meurthe-et-Moselle

Support : Papier

Attestation générée le 23/02/23 14:09

Date de parution : 06/03/2023

COMMUNE DE LOROMONTZEY ZONAGE D'ASSAINISSEMENT AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE Par arrêté municipal du 23 février 2023 le Maire de Loromontzey a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de zonage d'assainissement de la commune. A cet effet, Madame Marie VAXELAIRE, est désignée en qualité de commissaire enquêtrice. L'enquête se déroulera à la mairie du samedi 25 mars 2023 à 10H00 au mercredi 26 avril 2023 à 18H00. Les pièces du dossier seront consultables en Mairie où toute personne intéressée pourra en prendre connaissance. Le dossier sera également consultable sur le site de la CC de Meurthe-Mortagne- Moselle (CC3M) : [www.cc3m.fr](http://www.cc3m.fr) Les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête publique figurent dans le dossier soumis à enquête. Le projet de modification de zonage d'assainissement n'est pas soumis à évaluation environnementale, après examen au cas par cas. Le dossier d'enquête publique comprend cette décision. Le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie, le samedi 25 mars 2023 de 10H00 à 12H00; le mercredi 5 avril 2023 de 18H00 à 20H00; - le samedi 22 avril 2023 de 10H00 à 12H00. Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de zonage d'assainissement pourront être consignées sur le registre d'enquête, coté et paraphé par la commissaire enquêtrice, déposé en mairie, ou adressées à la commissaire enquêtrice par courrier à l'adresse de la Mairie, 2, rue de l'église 54290 Loromontzey, ou par courriel : [enqueteloromontzey@gmail.com](mailto:enqueteloromontzey@gmail.com) A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions de la commissaire enquêtrice seront déposés à la mairie de Loromontzey où ils seront tenus à la disposition du public. Ils pourront également être consultés sur le site internet de la CC3M. Le projet de zonage d'assainissement pourra alors être approuvé par délibération du conseil municipal. La Commune de Loromontzey dont les coordonnées suivent, est la personne morale responsable du projet de zonage d'assainissement soumis à enquête, auprès de laquelle des informations peuvent être demandées : Mairie de Loromontzey : 2, rue de l'église - 54290 LOROMONTZEY (tél 03.83.72.49.15) Elle est représentée par Monsieur Pascal DIDIER, Maire.